

CIMALP TIGNES TRAIL 2023

CHARTRE DE L'ECO-PARTICIPANT

Tignes Développement a pour volonté de s'engager dans une démarche éco responsable et durable lors de l'organisation de ses manifestations, telles que le Cimalp Tignes Trail.

Pour cela, voici nos engagements qui devront être respectés par tous les acteurs de cet évènement, dont vous les participants :

Les engagements de la charte

1) SENSIBILISATION

Je respecte l'environnement dans lequel j'évolue, que ce soit en milieu naturel ou dans les quartiers traversés.

Je ne jette aucun déchet dans la nature, je m'engage à les trier selon les consignes locales et selon les directives des organisateurs.

Je privilégie les produits qui ne polluent pas et qui produisent le moins de déchet possible.

Je viens avec ma propre gourde ou gobelet réutilisable afin de consommer l'eau locale du robinet.

2) COHESION

Je favorise le covoiturage ou les transports en commun pour me rendre sur l'évènement, et je me renseigne sur les possibilités locales (train, bus, zone covoiturage,...).

Je respecte toutes les personnes faisant partie de l'évènement et aux alentours (staff, bénévoles, autres participants, spectateurs, locaux...).

Je participe aux efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'évènement dans une démarche de développement durable et j'agis de manière éco-responsable.